

Christophe GUILLOTEAU

Député du Rhône
Vice-président de la Commission de la Défense
Nationale et des Forces Armées

Président du Conseil Départemental du Rhône

Saint Genis Laval, le 9 novembre 2016

Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre mécontentement envers la politique actuelle de lutte contre l'insécurité routière, laquelle se traduit par un choix du « tout-radars ».

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de la pétition que vous m'avez transmise avec toute l'attention qu'elle mérite.

Je veux vous rappeler que le groupe Les Républicains n'a cessé de chercher en matière de sécurité routière, un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.

Au regard de l'augmentation constante des chiffres de la mortalité routière corrélative à celle du nombre de radars installés sur les deux dernières années, il est clair qu'une politique de sécurité routière efficace ne peut se résumer qu'à ces seules implantations. Ce n'est que par la conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers, qu'une baisse significative du nombre de victimes pourra être durablement engagée.

Les radars sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises, leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente. À ce titre, l'échec du Gouvernement dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière et à mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures, ainsi que sur la prévention auprès des conducteurs.

Vous savez que le Groupe Les Républicains est depuis toujours particulièrement sensible à cette question et soucieux de porter ce débat à l'Assemblée Nationale. Son engagement se traduit notamment par l'amendement porté par notre collègue, le député LR Franck Marlin, dans le cadre du projet de Loi de Finances pour 2017. Ce dernier, prévoyait de réaffecter les crédits réservés au déploiement de nouveaux radars, dont les coûts d'investissement et de maintien en condition opérationnelle sont très élevés pour les collectivités territoriales déjà étranglées financièrement, à la nécessaire modernisation des infrastructures routières. Il a été hélas rejeté par la majorité socialiste.

Sachez néanmoins que vous pouvez compter sur notre vigilance à ce sujet.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations respectueuses.



Christophe GUILLOTEAU

